

Aide juridique

Mise en place par Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le service juridique est destiné aux professionnels du livre. Il permet une consultation gratuite auprès d'avocats spécialisés, afin de répondre à des questions précises pouvant concerner autant des sujets liés à la propriété littéraire et artistique que des points relatifs à la transmission ou à la commercialisation.

L'agence propose également une base d'informations juridiques à retrouver sur le site.

[Retrouver toutes les informations concernant l'aide juridique sur la page dédiée](#)

Dernière édition : 18 mai 2021 à 11:57

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/auteurs/aides-et-accompagnement-des-auteurs/aide-juridique>